

COMMUNE de ST-JUST-LA-PENDUE

Réunion du Conseil Municipal

Mercredi 3 juin 2020

Présents : MM. COQUARD Romain – PRAST Lionel – GIRAUD Stéphanie – MONFRAY Yannick – PHILIBERT Marie-Claire – FONTAN Alain – DAMIAN-FARJOT Marie Christine – BISSAY Alain – MICOLON Laurianne – DEHOUX Guillaume – VIZIER Céline – BABE Stéphane – ANDRÉ Céline – BARRAS Guillaume – MATHELIN Fabienne – NOTIN Isabelle – GRIVOT Vincent – SUEUR Raphaël

Absents excusés : DAMIAN-FARJOT Marie Hélène

Procuration de Mme DAMIAN-FARJOT Marie Hélène à Mr COQUARD Romain

Le conseil municipal, réuni en session ordinaire :

- Fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire et conseiller délégué,
- Adopte la liste des commissions municipales et désigne ses responsables et membres :
 - Infrastructures communales : responsable Lionel PRAST
 - Action sociale : responsable Stéphanie GIRAUD
 - Voirie et environnement : responsable Yannick MONFRAY
 - Education, enfance et jeunesse : responsable Marie Claire PHILIBERT
- Désigne les délégués du SIEL :
 - Lionel PRAST, délégué titulaire
 - Alain FONTAN, délégué suppléant
- Elit les délégués du CCAS :
 - Stéphanie GIRAUD
 - Marie-Christine DAMIAN-FARJOT
 - Céline VIZIER
 - Fabienne MATHELIN
- Désigne un correspondant défense : Isabelle NOTIN
- Décide de donner des délégations au Maire prévues par l'article L2122-22 du CGCT